

CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT MAILLOT CHAMPERET

au Débat Public sur le Prolongement du RER E à L'OUEST

L'ampleur du Projet de Prolongement du RER E à l'OUEST d'une part, les objectifs de notre Association d'autre part, nous ont amenés à ne pas nous prononcer dans un domaine où nous n'avons ni les compétences ni la connaissance du terrain, à savoir le tronçon LA DEFENSE – MANTES-LA-JOLIE.

En revanche, le projet du tunnel SAINT-LAZARE – LA DEFENSE avec ses 3 hypothèses de tracés :

- tracé direct en suivant l'avenue des TERNES
- tracé via la Porte MAILLOT avec création d'une gare à cet endroit
- tracé via la Porte de CLICHY avec création d'une gare à cette porte

a retenu toute notre attention et suscité chez nos Adhérents des prises de positions convergentes.

En foi de quoi, notre Association se prononce sans hésitation **pour le projet et pour le tracé du tunnel qui prévoit la création d'une gare Porte MAILLOT** confirmant ainsi notre intervention du 7 Octobre à la réunion publique d'ouverture.

▪ EOLE contribuera à améliorer la circulation dans l'OUEST alors que l'enfouissement de la RN13 dans sa traversée de NEUILLY/SEINE ne ferait gagner que quelques secondes aux automobilistes, hors période de pointe. Les Services de la DDE92 à l'occasion du Débat Public en 2006 ont clairement indiqué qu'il ne s'agissait pas d'un projet autoroutier. Le dossier de saisine était d'ailleurs parfaitement explicite qui précisait dans son préambule :

« Le projet d'enfouissement de la RN13 à Neuilly-sur-Seine, entre la place du Marché et la porte Maillot, est destiné à remédier aux nuisances de circulation sur cet axe routier majeur de l'ouest francilien, et ainsi améliorer le cadre de vie des habitants de Neuilly-sur-Seine ».

Il est évident que, dans un pays aussi massivement endetté que la France, dans l'intérêt général bien compris, il est raisonnable et préférable d'accorder une priorité aux projets de développement de transports collectifs et en l'espèce d'accorder la priorité au prolongement du RER E sur l'enfouissement de la RN13 (UN milliard d'euros et sûrement plus compte tenu des conséquences du raccordement direct des tunnels au boulevard périphérique). Rappelons que le nombre de riverains concernés, recensés par la DDE92, s'élevait à l'époque à 2410.

- EOLE apportera une capacité complémentaire de transport entre Saint-Lazare et La Défense
- EOLE contribuera à « désaturer » la ligne 1 du métro et le RER A
- EOLE sera interconnecté au réseau existant et notamment à la Porte MAILLOT au RER C et à la ligne 1 du métro
- EOLE apportera une liaison rapide avec La Défense
- EOLE contribuera à réduire la circulation avenue Charles de Gaulle à Neuilly/Seine et de ce fait améliorera le confort des riverains

Malheureusement l'empressement de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France et des plus hautes autorités de l'EPADESA – pour ne citer qu'eux – présente à nos yeux un caractère suspect.

Pour notre part, nous pensons que le prolongement envisagé améliorerait les conditions de circulation et de transport des personnes actuellement concernées.

Mais il apparaît que ce n'est pas là l'objectif des plus ardents défenseurs du projet qui ne pensent qu'aux tours qu'ils veulent faire construire (trop souvent par des investisseurs étrangers dont certains connaîtraient des difficultés financières) et aux milliers d'emplois qu'ils espèrent créer. Ils ne prolongent le RER E que pour faciliter l'accès à des dizaines de milliers de nouveaux arrivants... Dans cette optique les conditions de transport collectif ne seraient pas améliorées mais aggravées.

On peut ainsi parler de « *politique de gribouille* ».

En outre, le gigantisme de La Défense n'est pas LA solution. La France, rappelons-le a plus besoin d'usines que de bureaux. De très grandes sociétés ont déjà quitté La Défense pour des secteurs moins encombrés et moins chers et les nouvelles tours de bureaux risquent de ne pas trouver preneurs.

En conclusion, notre Association est favorable au projet mais hostile à son utilisation en vue d'une multiplication des tours de bureaux à La Défense.

Paris, le 13 Décembre 2010
